



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Retrait de la candidature de la France à l'Exposition universelle

Question écrite n° 5011

### Texte de la question

Mme Brigitte Kuster interroge Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur les véritables raisons du retrait brutal de la candidature de la France à l'organisation de l'Exposition universelle de 2025. Une décision qui n'a donné lieu à aucune concertation et qui s'abrite derrière des arguments, notamment budgétaires, dont il est permis de questionner la pertinence. Il y a moins de 4 mois, le Président de la République vantait, au sujet d'Expo 2025, un modèle de financement original et assurait les porteurs du projet de son « engagement résolu » à leurs côtés. Impossible, dès lors, de ne pas s'interroger sur les véritables motivations qui ont présidé à ce revirement, et parmi lesquelles le report du chantier de la ligne 18 qui doit, d'ici 2014, desservir le plateau de Saclay, et au-delà du Grand Paris Express dans son ensemble. Aussi, elle lui demande si elle peut lever les inquiétudes qui subsistent sur l'avenir de ces grands projets de transports, et ce afin que les populations ne subissent une terrible double injustice : abandon de l'Exposition universelle et report *sine die* des chantiers essentiels au développement des territoires concernés.

### Texte de la réponse

Le Grand Paris Express est un projet primordial pour le développement urbain et l'attractivité économique de l'Île-de-France. La Société du Grand Paris a conduit l'essentiel des procédures le concernant, obtenu les déclarations d'utilité publique et engagé les premiers travaux. Les résultats des études détaillées et des premiers appels d'offres ont fait apparaître que la complexité de ce chantier exceptionnel avait sans doute été sous-estimée. Tant les risques techniques, notamment liés à la très grande profondeur à laquelle une grande partie des travaux sera réalisée, que ceux engendrés par la saturation du secteur des travaux publics, dont la disponibilité des compétences nécessaires, ont dû être réévalués. Cela s'est traduit par la prise en compte de provisions pour risques et aléas beaucoup plus importante, conduisant à une forte augmentation de l'estimation à terminaison du coût des travaux, portée à 35 Md€. Par ailleurs, les calendriers de réalisation envisagés jusqu'alors sont apparus extrêmement tendus. Dans ces conditions, le Gouvernement a engagé un travail visant à consolider les bases sur lesquelles le projet doit être poursuivi. Dans ce cadre, il a décidé d'un nouveau calendrier, annoncé le 22 février dernier. Il prévoit un étalement des mises en service des différentes lignes du Grand Paris Express entre 2024 et 2030. Le projet est ainsi confirmé dans son intégralité, selon un échéancier certes moins ambitieux, mais crédible et réaliste. Nonobstant le retrait de la candidature de la France à l'organisation de l'Exposition universelle, la ligne 18 sera donc bien réalisée, avec les caractéristiques techniques qui avaient été présentées durant l'enquête publique. Un premier tronçon allant d'Orly à la gare CEA Saint-Aubin, qui permettra la desserte des différents pôles économiques et universitaires du plateau de Saclay, sera mis en service au plus tard en 2027. Le reste de la ligne jusqu'à Versailles-Chantiers sera mis en service à l'horizon 2030.

### Données clés

Auteur : [Mme Brigitte Kuster](#)

**Circonscription** : Paris (4<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 5011

**Rubrique** : Transports urbains

**Ministère interrogé** : [Transports](#)

**Ministère attributaire** : [Transports](#)

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [30 janvier 2018](#), page 763

**Réponse publiée au JO le** : [8 mai 2018](#), page 3940